



CENTRE

Cap'Asso

Novembre 2010

POURQUOI ?**FINALITE**

- Développement des activités
- Structuration de l'association
- Consolidation ou pérennisation des emplois

- Création d'emplois
- Insertion professionnelle des personnes en difficultés

POUR QUI ?**LES SALARIES**

Pas de critères spécifiques.

LES EMPLOYEURS

Toute association relevant notamment des secteurs de l'environnement, du sport, de la culture, du social, du tourisme, de l'éducation populaire et de la solidarité internationale, ainsi qu'aux groupements d'employeurs spécialisés dans l'emploi associatif.

AUTRES CONDITIONS D'ELIGIBILITE

L'association doit prouver sa capacité à :

- présenter et gérer un projet d'activité (« ensemble d'actions à réaliser pour atteindre un objectif avec un échéancier et un budget déterminés »),
- analyser et répondre à des besoins non ou insuffisamment satisfaits, ayant un impact social sur la population régionale,
- mobiliser les acteurs et développer les partenariats financiers,
- présenter un plan de développement pluriannuel incluant la ou les formations éventuellement nécessaires à la qualification des emplois créés.

Le projet doit être en cohérence avec les différentes politiques menées par la Région. Enfin, les emplois doivent être exercés en région Centre.

QUEL TYPE D'AIDE ?**TYPE DE CONTRAT**

- CDI,
- Temps plein ou partiel (1/2 temps minimum).

DUREE DE L'AIDE

3 ans, renouvelable sous conditions.

MONTANT DE L'AIDE

Variable de 6 000 € à 60 000 € pour la durée du projet.

Pour chaque projet, le montant de l'aide est déterminé en fonction de deux éléments :

- L'assiette éligible du projet (calculée sur la base du budget prévisionnel, détaillant les dépenses liées au projet),
- L'application des critères d'intérêt général suivants :
 - Vie de l'association : vie démocratique, ancrage territorial...
 - Emploi dans l'association: respect de la convention collective, plan de formation...
 - Finances de l'association : équilibre financier, contrôle...
 - Utilité sociale du projet d'activité : impact sur le public, sur le territoire...
 - Partenariats financiers sur le projet : participation d'autres financeurs publics ou privés

Ils permettent d'apprécier l'intérêt pour la Région de financer ce projet et de déterminer la hauteur de son financement.

AUTRES FORMALITES

Cap'Asso Centre favorise et incite la recherche de partenariat complémentaire auprès d'autres financeurs publics et privés. Il est donc cumulable avec toute aide publique dans la limite de 80 % du montant total du projet.

Une seule demande est possible pour un même projet sur une période de 3 ans.

QUELLES MESURES COMPLEMENTAIRES ?

FORMATION DES SALARIES

Il n'y a pas de formation prévue dans le cadre de Cap'Asso, mais des formations sont possibles au travers des actions de formation du Conseil régional.

FORMATION DES EMPLOYEURS

- Partenariat avec la CPCA pour la formation des dirigeants bénévoles.
- Par l'intermédiaire du CROS Centre par la formation des dirigeants bénévoles

QUELLE ARTICULATION AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS D'AIDE ?

AIDE A L'EMPLOI

PSE : Les deux dispositifs sont cumulables.

Anciens dispositifs de la Région : Action de pérennisation des emplois créés dans le cadre de ces dispositifs.

ACCOMPAGNEMENT A LA PROFESSIONNALISATION

CPCA : Charte d'engagements réciproques entre la CPCA Centre et la Région : si lors de l'instruction du dossier, apparaît un besoin d'accompagnement de l'association, il sera alors réorienté vers un conseiller associatif de la CPCA du Centre.

CROS Centre : Appui des associations dans le montage du dossier Cap'Asso par un réseau de 16 conseillers associatifs.

Dispositif DLA : Pas de relations directes avec les DLA. Mais l'association peut se rapprocher du DLA pour consolider ses activités et pérenniser son ou ses emplois.

QUI CONTACTER ?

COORDONNEES DU CONSEIL REGIONAL :

Conseil Régional du Centre
9 rue Saint-Pierre Lentin
45041 ORLEANS Cedex 1
Tél : 02 38 70 30 30
Fax : 02 38 70 31 18

SERVICE REFERENT

La Direction du Développement Economique et de l'Emploi

COORDONNEES DU CORRESPONDANT

Bastien ROUSSET, Chargé d'étude au service du développement associatif.
Tél. 02 38 70 34 27 – Mail : bastien.rousset@regioncentre.fr

CONTACT CROS

Déborah TESI - Tel : 02.38.49.88.55
emploi.centre@franceolympique.com

POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://www.regioncentre.fr/jahia/Jahia/AccueilRegionCentre/Associations/CapAssoCentre>
<http://centre.franceolympique.com/accueil.php>

